



# SAV NATATION

MINISTERE DE LA VILLE – DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS – FFN – ANS CAGV

## INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : (entre 2009-2017) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

**SESSIONS** : Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'ordre de préférence

- ~~6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 15H15-16H15 COMPLET~~
- ~~6-12 ANS DU 25/10 AU 05/11/2021 16H15-17H15 COMPLET~~
- ~~6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 15H15-16H15 COMPLET~~
- ~~6-12 ANS DU 11/04 AU 23/04/2022 16H15-17H15 COMPLET~~
- ~~5 ANS DECOUVERTE 1 – DU 30/09 AU 15/12/2021 11H-11H30 (avoir 5 ans)~~
- ~~5 ANS DECOUVERTE 2 – DU 05/01 AU 16/03/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)~~
- ~~5 ANS DECOUVERTE 3 – DU 23/03 AU 08/06/2022 11H-11H30 (avoir 5 ans)~~
- 6-12 ANS DU 7 AU 18/02/2022 15H15-16H15
- 6-12 ANS DU 7 AU 18/02/2022 16H15-17H15

**DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION** L'inscription définitive se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée du formulaire fédéral avec réponse à la dernière page sur le formulaire de santé, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN **ASSURANCE** Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

**DONS ACCEPTES** Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effectuer un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il vous sera remis. **ENGAGEMENT** Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.

